



Compte-rendu Assemblée Générale 2024

Samedi 27 janvier 2024

Association « BIOTIMARRONS ! »

RNA : W333003264

SIRET : 824 087 654 00011

L'assemblée générale ordinaire de l'association « Biotimarrons ! » s'est tenue le samedi 27 janvier 2024 de 15h à 18h à la salle du Bois de Chartres à Targon.

Présents : 33 - Représentés : 12 Soit 45 adhérents présents ou représentés, le quorum étant de 47, il n'est pas atteint. Conformément à l'article 2.4 du Règlement Intérieur de l'association, 20% des membres présents ou représentés sont présents et unanimes pour décider de la tenue de cette AG .

Invitations : Etaient conviés à cette AG, à titre d'observateurs, les anciens adhérents, M. le Président de la CDC Rurales, M. le Maire de Targon.

ORDRE du JOUR :

- Bilans moral et financier de l'association pour l'exercice 2023 (consentement demandé)
- Budget prévisionnel 2024 (consentement demandé)
- Election des membres du Collectif d'Administration (mandat annuel) (Vote)
- Débat sur les problématiques évoquées dans les bilans pour les marchés mensuels et le GASP

BILANS MORAL ET FINANCIER, BUDGET PREVISIONNEL :

[Voir les bilans moral et financier 2023 et le budget prévisionnel 2024](#)

Les bilans moral et financier ainsi que le budget prévisionnel pour 2024 sont approuvés par consentement de l'Assemblée Générale.

ELECTION CA :

Collectif d'Administration :

- Démission : Christine Schnell
- Candidate : Claire Laval

Les membres du Collège d'Administration ci-dessous sont élus à l'unanimité des adhérents présents et représentés pour une année :

- Maryse BOUDON
- Fanette LAJUZAN
- Gaetan LAROCHE
- Claire LAVAL
- Erika LEBEDEL
- Francine SAZIO
- Dominique SCHNELL
- Jacquotte SENDIN

DEBAT, PROPOSITION :

PREAMBULE : RAPPEL DES OBJECTIFS ET MOYENS.

L'association est née en 2016 de l'abandon par Cartier Vert en Targonnais de la gestion du Marché Bio de Targon. Elle s'est donnée pour objet de participer :

- à l'accroissement de la résilience alimentaire et à la promotion de la production, de la transformation et de la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique et locale,
- à l'autonomie énergétique du territoire par la sensibilisation et l'aide au développement de projets producteurs d'énergies renouvelables qui favorisent une économie non extractive (retombées financières locales),
- à la relocalisation de l'économie par l'économie sociale et solidaire,
- à la réappropriation de l'espace et du dialogue public.

A travers plusieurs moyens d'action

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

- Rassemblement des consommateurs et des producteurs de proximité au sein d'un marché biologique. => Les RDV Bio de Targon
- Développement d'actions d'éducation populaire par des animations (conférences, projections-débats, rencontres...) autour de la Nature et sa protection, la préservation de la biodiversité, l'alimentation en lien avec l'agriculture biologique et locale, l'économie sociale et solidaire.)> Place Publique
- Développement d'actions citoyennes par l'information, le dialogue et le débat public. => Place Publique
- Contribution à la création et à la pérennisation des sites de production de proximité dans une logique d'économie viable, socialement équitable et écologiquement saine. => Epicerie
- Mise en place des circuits de distribution courts et/ou de proximité. => Epicerie
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation/formation en lien avec l'objet statutaire de l'association.
- Contribution à la formation à la production végétale à des fins de loisirs, d'autoconsommation et d'échanges de productions personnelles.

PLACE PUBLIQUE :

L'action Place Publique n'a pas fonctionné cette année par manque de volontaires pour l'animer.

RDV BIO :

Les bénévoles impliqués dans l'organisation et la tenue des marchés font part de leur épuisement et de leur démotivation devant la baisse de fréquentation, la baisse du nombre d'exposants (15 en moyenne en 2023, 22 en 2019, 30 en 2017,2018). L'énergie déployée n'est plus « rentable » et les principaux bénéficiaires, les producteurs locaux ne rentabilisent pas non plus le temps passé sur le marché en installations et déplacements.

L'équipe organisatrice est fatiguée et ne souhaite plus continuer sur cette formule mensuelle.

Le CA propose de diminuer le nombre de marchés annuels et de se concentrer sur 3 ou 4 événements : Label Saison en mai, le marché de fin d'année, et peut-être le week-end de la fête du Pressoir (octobre) en association avec l'organisateur Accro'prod ?

Divers exposants présents donnent leurs constats et avis :

- le chiffre d'affaire atteint au marché est faible
- le rapport investissement logistique/bénéfices n'est pas intéressant
- il n'y a pas d'échange avec la population sur les thématiques que porte cette manifestation
- il y a un cercle vicieux qui s'installe : moins de clients entraîne moins d'exposants entraîne moins de clients. Notre marché n'est pas le seul impacté par la baisse de fréquentation.
- comment sortir de l'entre-soi ?
- s'il y a moins de marchés, certains exposants sont prêts à plus s'impliquer. Mais le côté « alimentation quotidienne » se perd au profit du côté « festif ».
- le marché est une vitrine pour les exposants et pour l'épicerie, celle-ci fidélise les adhérents
- s'il y a moins de marchés, des exposants plus éloignés géographiquement pourraient être intéressés pour venir

Suite à ces échanges, la fin des marchés mensuels est actée.

Une commission est constituée afin de travailler sur le sujet des marchés.

Elle est composée de :

- Claire Lasserre
- Manon Watier
- Mickael Bonnaud
- Anne-Geneviève Dutertre
- Fanette Lajuzan
- Antonin Boret
- Chantal Pascalin
- Patrick Laguionie

Pascal Bourgois se propose de donner un coup de pouce pour Place Publique.

Gael Verbeke prend en charge la gestion des adhérents.

Une réunion de cette commission sera convoquée par le CA.

EPICERIE

L'épicerie fonctionne à ce jour sans aucune marge sur les prix de vente, notre seule ressource est la cotisation des adhérents.

Biotimarrons a intégré la plateforme Monépi en novembre 2021 suite à la décision de Cagette de ne travailler qu'avec des producteurs directement. La majorité des Epis en France fonctionnent dans des locaux mis à leur disposition gratuitement par les municipalités. Notre local à Targon nous coûte 3104.40€/an (loyer mensuel de 258.70€) , le bail se termine le 16/06/2025.

Le coût de fonctionnement de l'épicerie représente entre 4000 à 5000€ annuels (loyer, assurances, internet, déplacements, pertes, gestion-administration). Actuellement nos ressources ne sont pas suffisantes pour pérenniser l'épicerie : en 2023, 56 adhérents ont cotisé pour 2140€. Seul le don de 2294.23€ reçu de la part de l'association Cartier Vert en Targonnais à sa dissolution nous a permis de ne pas être déficitaire cette année.

Quelles solutions ?

- Trouver un local gratuit ou moins cher (sécurisé, avec eau, électricité et internet), 35m² ?
- Demander d'autres subventions ?
- Augmenter les prix en intégrant une marge ? Perte de l'objectif de rendre accessible la production bio ?

Le temps de l'AG n'a pas permis de réfléchir plus longuement à ces questions, aucune décision n'a été prise. Un groupe de travail doit se constituer afin d'aboutir à des décisions concrètes sous peine de ne pouvoir poursuivre l'épicerie après 2024.

Le CA reviendra vers les adhérents pour rassembler des personnes motivées et prêtes à travailler sur ce sujet.

Pour "Biotimarrons ! "

Le Collège d'Administration